



## EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du conseil municipal  
de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

25

L'An DEUX MIL VINGT QUATRE, le DIX AVRIL à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le vingt neuf mars, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents :

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Davy COATEVAL, Yoann COURSEL, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés :

Mme Isabelle DAGAND a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

Mme Nadine JACQ a donné procuration à M. Laurence GODENIR

Mme Delphine FALQUET a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU.

Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN.

Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à M. Bernard CHATELAIN-CADET.

M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Sylvie CATTANEO

M. Hugo CHAVANNE, absent.

M. Pierre DEMAISON, absent et excusé

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

## LE MAIRE EXPOSE

Le projet de budget primitif 2024 s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 478 704.92€	5 478 704.92€
Section d'investissement	1 513 240.11€	1 757 490.00€
TOTAL	6 991 945.03€	7 236 194.92€

L'excédent d'investissement dégagé sur l'exercice 2024, de 244 249.99€, permettra d'abonder au financement des travaux de réparation de la salle polyvalente qui débiteront en 2025.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le débat d'orientation budgétaire du 13 mars 2024,

VU l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024

VU le projet de budget primitif 2024,

## APRES EN AVOIR DELIBERE

A la majorité absolue – 22 voix pour et 3 abstentions.

APPROUVE le budget principal de la Commune pour l'exercice 2024 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 478 704.92€	5 478 704.92€
Section d'investissement	1 513 240.11€	1 757 490.00€
TOTAL	6 991 945.03€	7 236 194.92€

AUTORISE Le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors chapitre globalisé 012), dans les limites de 7.5% des crédits autorisés.

Le Secrétaire,  
Christine CLAUDE

Le Maire,  
Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :  
Publié le